

TORONTO - Discussion politique ALAC - Partie I

Tuesday, Octobre 16, 2012 - 11h00-13h00

ICANN - Toronto, Canada

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, on devrait reprendre. Sala, je ne sais pas si tu es toujours connecté mais Sandra est sortie de la salle et n'est toujours pas de retour. On devra, peut être, modifier notre programme pour ne pas être trop en retard.

Je m'excuse, je sais que tu veux bien aller dormir mais dès que Sandra entrera, elle nous fera sa mise à jour sur le groupe de travail de l'académie ICANN.

Bien, on est prêt pour commencer alors.

GISELLA GRUBER: Bienvenue à la discussion de politique d'ALAC de mardi 16 Octobre, c'est la première partie de la discussion de la politique. La première partie pardon, juste un peu pressé, non!

Alors bienvenue à la discussion d'ALAC sur la discussion de politique, première partie, mardi 16 Octobre, il est 11h30 à Toronto.

Je voudrais vous rappeler de dire vos noms lorsque vous prenez la parole pour la transcription et aussi pour nos interprètes qui sont au fond de la salle.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

On a l'interprétation en espagnol et en français. Pour que l'interprétation soit précise, il faut qu'on dise nos noms et qu'on parle avec une vitesse raisonnable pour qu'ils puissent travailler. Merci.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci beaucoup Gizella. J'espère pouvoir maintenir ma vitesse et je suis toujours la même personne, j'espère que les interprètent se souviendront que je suis Olivier parce que j'oublie moi de dire mon nom.

Donc on a une séance de 2 heures qui va commencer avec le groupe de travail sur l'académie ICANN et une mise à jour sur le travail de l'académie. Et on a les défis avenir, le groupe de travail des IDNs d'ALAC, le groupe de révision des nouveaux gTLDs, les responsabilités et les droits des registrant et puis les groupes de travail sur le WHOIS. Certains de nos membres sont en retard ou alors ils sont dans d'autres réunions. Sandra vient de rentrer dans la salle et elle est prête de commencer, il me semble. Il aura pas [incompréhensible] ici alors, on espère que Sala sera toujours connecté et je passe la parole à Sandra pour qu'elle nous fasse la mise à jour sur le groupe de travail de l'académie ICANN.

**SANDRA HOFERICHTER:** Merci Olivier. Je n'ai pas préparé de présentation parce que mon but était de venir chercher vos commentaires, je vais faire la mise à jour mais je veux savoir quels sont les points de vue d'At-Large. Mais comme vous savez le programme de leadership de Toronto a été remis parce qu'on n'avait pas atteint nos consensus de groupe de travail. Pour moi

ce n'est pas un problème parce que la voie sur laquelle l'on est, est beaucoup plus solide, et en fait elle est beaucoup plus large. Et récemment on a eu une discussion qui ouvre la porte à une autre discussion sur le groupe de travail de l'académie ICANN parce que le cadre pour ICANN dans son ensemble est à chaque fois mieux et c'est le but du groupe de travail. Et j'ai déjà annoncé dimanche, on a atteint un consensus partiel dans nos groupes de travail et pour travailler dans un cadre plus large, main on ne sait pas ce que ça donnera.

C'est la première dimension de la portée du groupe de travail de venir vous donner un panorama de notre travail.

Le deuxième but du groupe est de créer un programme de leadership qui sera toujours la priorité des dispositions de renforcement de compétences d'ICANN, parce que notre leader doit travailler ensemble, il représente ICANN pour le public à niveau global et ce sera toujours une nécessité qu'on ne pourra pas résoudre à partir d'un seul regroupement, ce sera une initiative qui devra être conçu à partir de tout les regroupements et l'intérêt de toutes les partie d'ICANN.

Donc voilà la deuxième portée du groupe de travail.

En troisième lieu, on a les dimensions. Comme j'ai dit tout à l'heure, c'est la façon dont on collabore avec le personnel d'ICANN.

Le personnel a été vu de 2 façons. A ICANN en fait, le personnel d'ICANN fait des présentations mais ce n'est pas toujours ce que le groupe a voulu avoir.



---

On a vu qu'il y avait des critiques par apport aux présentations du personnel d'ICANN face aux leaders, ils ont dit peut être il s'agira d'une introduction, ce sera un agent d'introduction, vous voyez?

J'ai du mal à parler en anglais parfois.

C'était pris en compte lorsqu'on parlait de bourrage de crane. En tout cas je ne partage pas cette perception, cette sensation et j'étais entrain de travailler sur une proposition avec Félice, et on était prête à travailler, on avait une bonne volonté mais on n'a pas reçu la réponse qu'on attendait, et la réponse qu'on reçoit n'est pas toujours la meilleure ou on ne l'apprécie pas mais je pense que ce groupe de travail doit le discuter avec la meilleure volonté. On est prêt à travailler dans la bonne voie.

Donc c'est ça mon point de vue. Si vous avez des questions à nous posez, s'il vous plat faites le, ou des commentaires à faire, s'il vous plait faites les aussi. Je voudrais les savoirs.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Sandra. Moi aussi je viens d'apprendre à parler en anglais. Alors on ouvre l'espace de questions et Holly lève la main.

**HOLLY RAICHE:** J'ai quelques questions par apport à la division de fonctions. Si l'on pense aux nécessités, hier pendant le petit déjeuner j'ai vu une publication qui s'avait fait, c'est une bonne explication de ce qu'est l'internet, ce que sont es noms de domaines, etc.

---

Pour moi, on a une explication technique de ce qu'on fait, c'est un composant structurel de ce qu'ICANN fait et ce qu'ICANN est, et on devrait avoir aussi, on a un composant politique et quelles sont les problèmes qui surgissent de ce qu'ICANN fait.

Notre regroupement, et c'est peut être un problème commun s'il s'agit d'un point de vue d'ICANN dans le sens le plus large. On a des problèmes des communautés, des regroupements, des gouvernements et donc on pourrait structurer le programme en modules et je suis sûr qu'il y aurait des modules qu'on pourrait adresser aux personnes auxquels on parle, peut être des personnes qui ne savent rien sur internet ou qui savent beaucoup d'internet et rien du tout sur ICANN ou alors sur les problèmes. Et alors je voudrais comment on va intégrer et comment on va coordonner le programme pour pouvoir créer des compétences de sensibilisation.

SANDRA HOFERICHTER:

je ne suis pas très sûr Olivier de ce que tu parle, je ne sais pas si on pourrait télécharger un pyramide qui va m'aider à répondre à ta question.

Depuis mon point de vue lorsque j'ai fait une recherche sur ce qui existe déjà ICANN j'ai vu que pour le niveau des nouveaux arrivants, on a assez de possibilités. On m'a créé un livre vert, c'est le green book, je n'ai pas reçu ma copie mais apparemment il est très bon. Et pour ce groupe de gens je pense les offres sont assez suffisantes en quelques sortes, et on ne peut le faire qu'à travers la sensibilisation parce qu'ils ont les possibilités, ils ont les audio des Webinaires et ils organisent des



Wbinaires auxquels tout le monde peut participer. Ils ont des audio et des vidéos, tout le monde peut participer aux réunions d'ICANN.

C'est très bon de voir qu'on a de nouveaux arrivants et c'est très bon de venir vous voir en tant que nouvel arrivant pour parler des différents regroupements et de leurs différentes nécessités, c'est là qu'on a du mal. Le groupe de travail à un problème ici et c'était le premier problème de se mettre d'accord par apport au cadre, on se disant qu'il y a des problèmes qui étaient valables pour un regroupement mais ne l'étaient pas pour un autre.

Et je pense que les regroupements, en fait, devraient faire ce qui considère nécessaire pour servir leur communauté, et ça pourrait se faire dans un regroupement, mais ça ne pourrait pas se faire dans un groupe de travail d'académie D'ICANN parce qu'At-Large ne peut pas discuter... Ce n'est pas tous les jours que je parle trop vite, Ah.

Donc ce dont un regroupement a besoin peut être résolu par ce regroupement, ce n'est pas sensé d'avoir ALAC travailler sur un problème d'un regroupement alors qu'on a plein de gens qui ont d'autres nécessité. Mais ça pourrait être intégré dans un cadre général et il faut qu'on considère quels sont les modules ou les éléments dont on pourrait se servir ou qui pourraient s'appliquer à plus d'un regroupement à faire qu'on n'ait pas une note d'introduction pour chaque regroupement.

D'autre part, pour former les leaders on devra le faire à travers le groupe de l'académie ICANN. Donc lorsqu'on parle du groupe de travail d'At-Large et j'ai déjà parlé avec Tijani sur ce point là. On devrait

toujours essayer de faire passer nos commentaires aux cadres de la meilleure façon possible parce qu'on parle de 5 régions en fait et chaque région a des nécessités différentes.

Alors notre élément d'At-Large sera mis en œuvre probablement dans le cadre général de l'académie, et c'est pareil pour tous les constituants ou tous les regroupements. Et je demanderais à toutes les liaisons, à Alain de faire passer ce message lorsque l'on mentionne ce sujet.

Ce n'est pas que tous les regroupements doivent servir les besoins qu'ils ont, mais on va le mettre en place dans le groupe de travail, si c'est tout le monde qui a la même nécessité parce que lorsque le regroupement le discute de façon indépendante, je ne sais pas si ça va être valable pour tous les secteurs d'organisation. Et puis justement ce qu'ils font et peut être ce qu'une personne fait n'est pas valable pour une autre. Et puis ils veulent mettre en œuvre quelque chose pour toute organisation.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Sandra. Est-ce qu'on a d'autres questions ou commentaires là-dessus? Je sais que pendant que tu parlais Sandra les équipes se sont mis à chercher la pyramide, est ce que vous l'avez trouvé? Bien.

On va poster un lien pour se rendre sur la pyramide sur le chat. Yaovi Atohoun.

**YAOVI ATOHOUN:** Je suis Yaovi et je voudrais demander à Sandra de me ré- expliquer, comme elle a dit l'académie ICANN ne va pas nécessairement couvrir les



---

nécessité de toutes es SO mais lorsque vous dites que 'académie ICANN a intégré les nécessité dans le programme, ce n'est pas très clair pour moi. Est-ce que toutes les AC et toutes les SO vont devoir passer le processus pour inclure leurs nécessités dans le programme. Est-ce qu'on pourrait me l'expliquer encore une fois?

SANDRA HOFERICHTER: Est-ce qu'on a la pyramide?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui Sandra. Ça va prendre quelques minutes.

SANDRA HOFERICHTER: Pardon, ce n'est pas ma faute de ne pas avoir présenté de transparent. J'aurais du préparer quelque chose et l'envoyer. Et je pensais que vous l'aviez déjà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Puisque Rinalia a suggéré que tous les présidents des groupes de travail nous remettent une présentation avec les détails, je demanderais à Rinalia qui a eu cette idée qui vous a soutenue dans cette initiative, ce n'est pas bien!

SANDRA HOFERICHTER: Je ne savais pas.

**TIJANI BEN JEMAA:** Je pense que Sandra n'a pas pu préparer de présentation parce que comme la situation change très rapidement et que ça dépend exclusivement d'At-Large, toutes les présentations qu'on fait ne vont pas peut être, être utiles.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Tijani. C'est le problème de travailler dans un entourage qui est aussi vite que celui là. Tout change très rapidement. Peut être qu'on va trouver la pyramide sur le chat dans 2 secondes.

**SANDRA HOFERICHTER:** J'ai un commentaire. D'une part, on va très vite, trop vite même mais pour ce qui est des progrès, la création de l'académie a été très lent, on me dit. Mais bon, les processus sont trop lents.

Pardon Gizella, mais c'est juste que les processus sont trop lent et ils étaient tellement lent lorsqu'on a commencé à travailler il y a 2 ans sur ce programme de leadership.

Bien, on a la pyramide sur l'écran, et on l'élargie. Bien, donc je voulais simplement vous expliquer que le cadre, la stratégie de sensibilisation de gauche a été présentée par ICANN et c'était présenté au Costa Rica, San José. On parle de sensibilisation en tranche, et donc on a des observateurs, des contributeurs, des leadeurs et des ambassadeurs.

Puis j'ai fait des recherches sur le renforcement de compétences, et où ils appartiennent. Donc comme vous voyez, on a des outils qui sont en place et le niveau des contributeurs, et c'est ce que Yaovi a mentionné. Les contributeurs sont les regroupements et c'est le niveau vert sur la pyramide. Et on a des programmes similaires, semblables qui ont déjà «été créé et ils vont être intégré selon les besoins spéciaux des regroupements.

Pour le niveau des leaders, et c'est là que notre groupe de travail a commencé à travaillé parce qu'ils se sont dit qu'on avait besoin de programme de leadership. A mon avis ce programme ne peut être fait qu'à travers le groupe de travail de l'académie ICANN.

Alors ALAC les regroupements et les RALOs vont appartenir au niveau vert, c'est-à-dire qu'ils vont être des contributeurs. Peut être qu'on fera des modifications parce que le niveau vert pourrait passer à l'espace du vert et que le bleu peut être monte. On va ajouter les couches. Je pense que la structure va être modifiée, mais l'idée d'avoir une structure selon les différents niveaux de participation que l'on a définie et que le personnel d'ICANN et la communauté ont décidé, va peut être modifié la structure mais la structure globale va être à peut près comme celle-ci.

Les regroupements devraient appartenir à ce cadre général.

Est-ce que je répondez?

YAOVI ATOHOUN:

Oui. Alors ça veut dire que l'académie sera le cadre global et que tout le monde appartiendra à une couche. C'est clair mais ce qui est important

---

est que toutes les SO et toutes les AC devraient appartenir et participer.  
C'est très bien. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Yaovi. Je vois que Peter lève la main.

PETER KNIGHT: Merci. Alors cette académie, je n'ai pas mal compris peut être que je n'ai pas fait suffisamment attention, je viens de chercher les documents mais alors ce seront des séances de formation en ligne. Alors lorsqu'on voit pour le développement économique par exemple, c'est qu'on avait des séminaires que l'on avait organisé, c'était des personnes de très haut niveau et pour des personnes de différents niveaux aussi. Est-ce bien l'idée que vous avez ici?

SANDRA HOFERICHTER: Oui Peter, on a des programmes en ligne au niveau des observateurs, vous pourrez participer en ligne et ça fonctionne assez bien. La participation à des Webinaires en ligne, vous pouvez télécharger des vidéos ou des broadcastes, c'est inclus dans la pyramide dans la partie bleue. Et pour le niveau avancé, pour l'instant, on n'a pas d'outil en ligne, et c'est un besoin de regroupement des parties prenantes commerciales et nous demande d'avoir des séances de renforcement de compétences en ligne que ce soit à travers des outils ou des dispositions ou quoi que se soit, on devrait l'intégrer dans ce genre de cadre, oui bien sur.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Sandra. On a Sergio Salina Porto. Sergio Salina porto va parler en espagnol, il me semble.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci beaucoup Monsieur le président. Chère Sandra, j'ai une question te poser, et c'est peut être parce que je ne le sais pas mais est ce que vous espérez que les vidéos et les broadcastes soient publiés dans d'autres langues et non pas seulement en anglais? C'est ça ce que je veux savoir. Merci.

SANDRA HOFERICHTER: Merci de poser cette question Sergio. En fait dans la couche bleu, l'une des prédits des priorités d'information multilingues et on a des glossaires et d'autres outils bien sur mais je sais que beaucoup des matériels ont été traduit dans d'autres langues et je serais contente de voir qu'on pourrait offrir tous les matériels en d'autres langues. Mais cependant le groupe de travail d'At-Large a accordé et je pense que vous serez tous d'accord que pour le niveau de leadership pour la brique jaune, on ne devrait pas offrir à des matériels multilingues, il s'agit de réunion face à face.

Au niveau du leadership, on le dit dans le règlement intérieur d'ICANN, il faut pouvoir communiquer en anglais, pour les niveaux des

---

contributeurs et des observateurs, je suis d'accord, je suis pour le multilinguisme.

**SERGIO SALINAS PORTO:** Non Sandra, ce que je demande et ce qui me préoccupe est la base de la pyramide, il ne s'agit pas de leader pour moi et pour bien tenir compte des observateurs, et si on essaye de former des personnes, ça ne devrait pas être fait seulement avec l'attention aux personnes qui parlent anglais. Ce n'est pas dans mon pays comme en Amérique latine et comme en Afrique sans doute.

Ceux qui n'avaient pas eu des études universitaires, nous n'avons pas des connaissances de langues autres que l'espagnol. Non plus tous les utilisateurs, ce serait très important que les vidéos que tout le monde peut voir et que les audio auraient une version au moins dans les 6 langues d'ICANN.

Par rapport aux leaders, je suis d'accord, c'est vrai, on l'a déjà discuté, on a exposé nos points de vue et je comprends ce que tu veux dire. Merci.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Sergio. Merci de clarifier ce point. Je pense qu'on allait à [kiProko 22.37] ici et apparemment on croyait que tu voulais traduire toute la pyramide, ce qui augmente les coûts de façon astronomique. C'est beaucoup plus compliqué bien sûr.

---

**SANDRA HOFERICHTER:** Merci Sergio. Je tiens compte de ce que tu fais et je transmettrais ta demande au reste du groupe de travail. Je suis d'accord avec toi et je passerais même au niveau d'observateur pour traduire les matériels en d'autres langues que les 6 langues de l'ONU, parce que moi par exemple je suis allemande et pour moi c'est très difficile de lire, traduire, comprendre les matériels d'ICANN. Donc oui je suis d'accord avec toi et je transmettrai ce message au groupe de travail.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Sandra. Je pense qu'il est temps de continuer, d'avancer avec notre ordre du jour, et je voudrais savoir quand est ce que cette réunion sera organisé, est ce qu'il sera possible d'avoir des observateurs?

**SANDRA HOFERICHTER:** Bien sur, la réunion sera demain de 7h à 10h, vous êtes tous invité à venir et si vous n'arrivez pas et si vous ne parvenez pas à vous levez à cette heure, vous pourrez venir plus tard, ce n'est pas un problème, c'est une réunion de 3 heures parce qu'on aura une discussion très longue, tout le monde veut participer. Je sais que peut être vous ne pourrez pas tous le faire mais vous pourrez venir dès que vous aurez 5 minutes.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Sandra. Je pense que lorsque vous avez commencé à travailler sur ce projet, vous ne saviez pas la taille par rapport à la quantité de politique avec lesquelles vous deviez travailler. Mais ça fait déjà un bon moment que vous commencez à travailler sur ce projet et vous savez

---

quelles sont les initiatives qu'ICANN considère et vous avez fait un travail excellent et je voudrais que tout le monde t'applaudisse pour ton grand travail.

Bien, alors maintenant nous allons passer au 3<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour, on avait Evan Leibovitch qui va venir parler du groupe de travail pour les défis avenir. On a Jean Jacques Subrenat aussi qui va nous faire une mise à jour sur les défis avenir.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Olivier, et je vais parler en français en fait. Merci les interprètes, merci Sergio.

Le nouvel élément que j'ai à vous présenter c'est que cet effort de plusieurs mois qui abouti à la rédaction et à l'approbation d'un document intitulé « Making ICANN Responsive Relevant and Respected » et que nous connaissons maintenant sous l'acronyme R3, 'est plus simplement un document du groupe de travail où il a été présenté, c'est-à-dire le groupe de travail sur les défis d'avenir « Futur Challenges Working Group » mais le président d'ALAC a bien voulu soumettre cela à un vote, et ce vote a été unanime, 15 pour, 0 abstention et 0 contre, et de ce fait c'est devenu un papier blanc d'ALAC, un « ALAC White Paper ».

Donc je crois que ceci indique à la fois l'adhésion de tous les membres d'ALAC à la nécessité de temps en temps pour ALAC de présenter une vision un peu plus élevé, moins contingente et de réfléchir aussi bien à l'avenir qu'au passé récent.

Une 2<sup>ème</sup> indication que je voulais vous donner c'est que demain mercredi à 9h dans la salle d'Oxyde 5, il y aura une session ouverte au public organisé par NPOC, précisément sur le sujet du modèle à multiples parties prenantes « Multi Stake Holder Model». Et c'est une session qui est organisé par Alain Béranger qui est le président de NPOC. Et nous sommes 3 participants d'ALAC dans cette session. Il y aura Rinalia Abdu Rahim, Evan Leibovitch et votre serviteur.

Je mentionne ceci car ça sera la 1<sup>ère</sup> étape de notre exercice en dehors d'ALAC avec votre approbation, et c'est une façon intelligente de lancer le débat, l'initiative d'Alain Béranger puisqu'il s'agira là de proposer une compréhension mutuelle entre les questions de gouvernance propres à l'internet et à ICANN d'un coté, et les questions de gouvernance dans un contexte beaucoup plus large puisqu'il y aura le professeur Sam Lanfranco d'une université des Etats Unis qui nous parlera d'un autre modèle ou en tout cas d'une autre application qui est l'organisation mondiale du travail, ALO.

Donc ce sont ces comparaisons, maintenant je crois qui deviennent intéressantes et que nous devons conduire.

Un 3<sup>ème</sup> élément que je veux porter votre attention c'est que nous avons déjà dans notre groupe de travail sur les défis d'avenir, de déterminer un calendrier, un objectif bien sur, l'objectif c'est de faire connaitre ce papier mais simplement comme contribution à un débat. Et le calendrier que nous proposons c'est qu'entre aujourd'hui et ICANN 46 c'est-à-dire la réunion de Patching en avril 2013 que nous ayons d'autres échanges avec d'autres communautés à l'intérieur d'ICANN mais également à l'extérieur.



---

Et il est proposé enfin que lors de la réunion d'ICANN à Patching, nous puissions organiser, si notre président est d'accord, une session qui devrait ouverte au public et qui consiste à ré-attirer les leçons de tous ces échanges entre aujourd'hui et Patching pour voir s'il est nécessaire pour faire une actualisation du papier R3 et aussi si nous devons intégrer d'autres conceptions, d'autres propositions peut être pour aider à la fois le directoire d'ICANN, Steeve Crocker et ses collègues. Mais aussi la direction générale de l'organisation c'est-à-dire Fadi et ses collègues à mettre en œuvre se qu'ils ont annoncé d'une manière tellement intéressante et convaincante hier matin c'est-à-dire ICANN's Newcism. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Jean Jacques. Et je vois que a proposition a été applaudie par des membres qui sont assis à la table ce qui me surprend. Mais alors je pense que cette initiative ne sera pas possible, qu'elle ne va jamais se faire.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Vous avez vu que l'applaudissement a été fait par un autre homme aux cheveux blancs. Donc Je pense que ce n'est pas une coïncidence.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean Jacques. Bien sur c'est une blague. Mais on le considèrera bien sur. Ce n'est pas à moi de dire oui ou non, c'est le rôle de la communauté. Mais vu la réception de ta proposition, il paraît que t'as



---

déjà des personnes qui sont pour, et ça il me semble que c'est très positif. Vas-y Jean Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Oui je viens de recevoir un sms du Docteur Alzheimer, je ne le connais pas très bien mais il vient de me rappeler que j'ai oublié de mentionner le fait que je suis sur le point de t'envoyer Olivier pas un sms mais un email avec une proposition, et que parce qu'il s'agit d'un document blanc d'ALAC, tu va l'envoyer avec une lettre au président du directoire en tant que recommandation d'ALAC. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean Jacques. Moi aussi je devrais appeler ton docteur. C'est un peu précoce dans mon cas parce qu'il est possible que je l'ai déjà fait mais je ne me souviens plus.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Vous vous appelez comment monsieur?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui c'est ça l'autre problème, on ne se souvient plus de notre propre nom lorsqu'il faut le dire pour le procès verbal. Holly.

HOLLY RAICHE: J'essayerai de vous aider dans le sens médical et je voudrais dire qu'il avait discuté au directoire donc même si Olivier ne l'a pas envoyé de façon officielle, il l'on lu. Donc peut être que vous devrez envoyer une

---

lettre qui dise « bonjour, je suis le docteur et si je ne l'ai jamais dit de façon officielle, je vais le dire maintenant. »

Donc pour qu'ils sachent quelle est la quantité de communiqué qu'on a envoyé.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Holly de cette aide mémoire, on va vérifier si elle a été envoyée et sinon on va l'envoyer bien sûr. Moi je vais envoyer une copie personnellement.

Lorsqu'on parle de soit même à la 3<sup>ème</sup> personne, vous voyez c'est aussi un problème d'Alzheimer.

**RINALIA ABDUL RAHIM:** Jean Jacques, lors de la réunion du groupe de travail des défis avenir d'hier a mentionné la réponse d'Evan par apport aux problèmes de conformité avec une approche plus large de haut niveau. Peut être que vous pourriez le développer.

**JEAN-JACQUES SUBRENAT:** Merci ma demoiselle l'infirmière, est ce que vous pourriez le faire à ma place?

Merci Rinalia de m'avoir rappelé de le faire.

Un autre point dans notre ordre du jour lors de la réunion de travail des défis avenir d'hier et de la question de conformité. On a vu qu'il

---

s'agissait d'une question qu'on en a traité de temps en temps à ICANN, et on sent qu'on ne l'a pas très bien traité, qui n'a pas été répondu. Il y avait pleins de détails mais se qui manquait était une approche unilatérale à ce problème et la politique pour résoudre ces cas ou des ces de problèmes de non-conformité, n'ont pas été claires.

Et ce qu'Evan avait proposé hier, était sur ce sujet qui est tellement important, ne devrait pas être traité dans le groupe de travail des défis avenir ou ailleurs dans ALAC.

Et je pense que si Rinalia pourrait, peut être, ajouter et résumer la partie de la discussion pendant laquelle je n'ai pas fait attention, pardon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean Jacques. Alors Rinalia tu as la parole.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci monsieur le président. Je ne me souviens plus exactement se qu'était le point à suivre mais je ne sais plus si c'était le groupe de travail des défis avenir ou Holly qui allait le suivre, je pense que ce sera la responsabilité de Holly, donc si vous voulez être responsable, allez y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien. Merci Rinalia. Je vois que Carlton Samuels lève la main.

---

CARLTON SAMUELS: Bonjour, la conversation était plutôt comme ça. On s'est mis d'accord sur le fait que si on allait continuer à travailler sur le problème de la conformité, il fallait commencer à un niveau plus haut.

Donc ce que vous voulez faire est de créer un groupe qui allait inclure les gens de conformité pour identifier des personnes qui travaillent sur ce projet et puis que ces personnes identifient les problèmes et avec cela ils préparent un document stratégique pour le directoire. C'était ça ce qu'on m'avait dit. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Carlton. Est-ce qu'on a d'autres commentaires ou questions? Holly?

HOLLY RAICHE: L'infirmier Carlton a raison, c'est ce qu'on a commencé à faire. Vu que Carlton et moi avons travaillé avec le docteur [Anési] qui était présent hier aussi bien sur, mais la réunion ne fut pas complètement satisfaisante.

On s'est dit, on va faire quelque chose à un niveau très haut et ce sera plus important que WHOIS même que ce soit simplement une mise à jour sur les négociations RAA mais la plus part des problèmes viennent de WHOIS.

Donc en fait, il nous paraît qu'on doit continuer à travailler sur ces points, on va tous travailler ensemble.

---

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Bien, merci. Je pense qu'on a tous participé, e pense qu'on a couvert la question et je propose de passer à la partie suivant de l'ordre du jour, c'est le groupe de travail qui suit, c'est la lise à jour de Rinalia Abdu Rahim et d'Edmon Chung qui vont venir nous parler du groupe de travail IDN d'ALAC et vous avez la parole.

**EDMUND CHUNG:** Merci beaucoup Olivier. Donc il y a une présentation qui est effectué. Oui nous avons des problèmes techniques, une nouvelles fois on a oublié un mot de passe, un autre problème Alzheimer, et on ne sait plus non plus où est la présentation. Donc elle est quelque part, elle est entrain d'être téléchargé.

Oui allez-y Eduard, oui je n'avais que quelques transparent à vous proposer de toute façon. Je crois que ça arrive.

Donc le groupe de travail avec moi-même Edmon Chung et les personnes que vous avez donc à l'écran, les noms sont à l'écran. On cherche toujours plus de diversité, plus de volontaires pour venir travailler avec notre groupe donc n'hésitez à nous rejoindre si vous le pouvez. Donc je vois quelques personnes qui semblent prêt à nous rejoindre.

Donc voilà de quoi on a parlé, un résultat positif, la priorisation IDN dans les nouveaux gTLDs. Nous avons obtenu un soutien au niveau du processus. Maintenant il va y avoir une priorisation des IDNs, il y a des commentaires publics qui sont toujours ouverts.



---

Nous pourrions donc ajouter un commentaire pour continuer à souligner cela.

Pour ICANN, ce qui est le plus important c'est le projet TLD variant, IDN qui sont en discussions avec quelques problèmes qui sont débattus.

Actuellement il y a un document qui existe avec des commentaires publics possibles, et le concept principal c'est qu'il y aura 2 panels qui seront créés pour créer ces tables [GR 00.40.00] qui seront utilisés qui seront utilisés pour la racine et c'est le groupe linguistique qui va parler des problèmes à régler et présente une proposition pour le 2<sup>ème</sup> panel, sera conçu comme étant un groupe technique. Oui merci. Voici les problèmes de sécurité et il y aura donc une acceptation ou un Rôle G de ces propositions. Je crois que ce qui était extrêmement important et qui inquiète un peu plus le groupe se sont 2 éléments.

Il semble que dans le cadre de l'ébauche du document que nous avons, et bien il se peut qu'il y ait un manque d'expertise.

Et le deuxième panel dans la proposition actuelle doit être formé exclusivement de consultants payés par ICANN. C'est très spécifique, ils sont des consultants payés. Et il y a une certaine justification que l'on peut trouver mais il nous semble que cela représente une préoccupation.

Donc vous allez peut être un petit peu trop vite. Voilà c'est déjà terminé, c'est déjà le dernier transparent! Je ne sais pas...

Voilà, on est toujours à celui-ci. Donc voilà les projets TLDs, les variantes IDNs, nous avons également une déclaration que nous allons préparer

---

pour les codes de pays de développement des politiques pour les codes des pays IDN. Je crois que c'est un bon rapport, très similaire au processus Fast Track, voie rapide.

Il n'y a pas beaucoup de nouveaux mais on peut les remercier de leurs efforts. Nous avons débattu également des IDNs ccTLD et leur inclusion dans ccNSO, ça c'est un groupe de travail fermé, on attend les résultats un petit peu. Ils se considèrent comme étant des membres à part entière à égalité et je pense que c'est une bonne chose. Je ne vois pas de problèmes particuliers à ce niveau.

Et enfin le groupe joint GIG et ID, donc l'acceptation universelle des gTLDs c'est un problème avec les ccTLDs et IDNs qui sont maintenant fonctionnels et dans beaucoup d'applications, de bases de données sur l'internet qui n'acceptent pas encore les nTLDs donc il y a beaucoup de débats à ce niveau et c'est important. Nous demandons au personnel ICANN de faire plus de travail sur ces sujets, et plusieurs recherches.

Donc l'internationalisation des données WHOIS, des adresses WHOIS, des noms et adresses emails internationalisés dans le WHOIS. Donc ça c'est le prochain sujet que nous devons traiter. Donc nous allons passer au transparent suivant.

Donc nous sommes déjà mardi, donc nous avons une réunion lundi mais demain mercredi, le 17 octobre à 16h30 à 18h dans cette salle même vous pouvez y participer. Il y aura également une réunion publique qui se tiendra jeudi.

---

Donc n'hésitez à venir pour parler des mises à jour du programme variantes IDN, merci beaucoup de l'analyse de travail qui a été effectuée par ce groupe de travail.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Est-ce qu'il y a des questions? Oksana ?

OXSANA PRYKHODKO: Oui merci beaucoup monsieur le président. Je répète ma question sur les IDNs ccTLD ou ccNSO, est ce que vous savez le nombre, le chiffre des différents IDNs ccTLDs dans les pays? Donc combien d'IDNs ccTLDs ne sont pas ASCII?

EDMON CHUNG: Je n'ai pas de réponse à cela. Je peux trouver la réponse mais il faut que je fasse un peu de recherche.

OXSANA PRYKHODKO: Je suis déçu que vous ne connaissiez pas le chiffre exact Edmon . Et bien peut être que ma collègue peut trouver la réponse. Donc Rinalia Abdul Rahim.

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui Oksana, je n'ai pas de chiffre mais en se qui concerne le processus de développement de politique PDPCC, on a une langue officielle et

---

pour chaque langue officielle on pourra en avoir un. Je me rappelle de cela, ça ce n'est pas pour les codes ASCII.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Oui ça c'est une question un petit peu différente. Je crois que la question qui été posé n'était pas la même. La question était est ce que l'entité pour les TLDs sera-t-elle la même que pour l'entité pour les TLDs ASCII?

Oksana vous avez la parole.

**OKSANA PRYKHODKO:** Oui pour être plus clair sur Fast Track ADN, et bien il était très clair qu'il n'y avait pas d'information sur qui demandait des IDNs, faisait des requêtes pour obtenir des IDNs parce qu'il y avait des ccTLDs et es nouveaux applicateurs et donc maintenant la situation technique a avancé, donc est ce que vous avez des exemples? L'Ukraine par exemple, est ce que l'Ukraine est le seul exemple que nous avons? C'est ma question un petit peu.

**EDMON CHUNG:** Non une autre fois je suis désolé, je ne suis pas en mesure de vous répondre, je vais me renseigner.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Edmon . Peut être qu'un membre du personnel de l'ICANN pourra vous répondre, et nous avons donc Holly qui a la parole en premier.

HOLLY RAICHE: A la mise à jour du RAA hier, nous avons entendu dire qu'il y avait une possibilité que les registrant peut être n'aurait plus à suivre tous les critères WHOIS. Je crois que c'est intéressant. Donc je ne sais pas si un autre groupe de travail était au courant mais j'étais assez surpris d'entendre ça hier.

Oui Edmon . Je e crois pas que c'est tout à fait pertinent mais il y a 2 points qui sont peut être pertinent. L'acceptation universelle des TLDs, on parle des critères pour les bureaux d'enregistrements et les registrant excepté les TLDs IDN dans leurs serveurs, donc dans plus de critères pour les bureaux d'enregistrement dans le cadre du WHOIS. Donc il y a les données internationalisées qui demanderont plus également au bureau d'enregistrement et requérons plus mais je ne crois pas que se soit directement en rapport avec des IDN pour le moment. Donc je n'ai pas plus à dire. Je crois que nous devons aller au groupe de travail parce que ça fait partie du problème de WHOIS. Et je crois qu'il faut quand même suivre la situation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, je sais. Nous allons avoir Jean Jacques puis Carlton.

---

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Oui merci beaucoup. Une question plus politique pour Edmon et ses collègues. J'étais très intéressé par votre information sur la possibilité que les IDNs, les opérateurs IDNs pourraient être inclus dans les ccNSO et je veux demander cela.

Est-ce que vous pensez déjà qu'il y ait des réticents au niveau du ccNSO, est ce qu'ils sont d'accord et surtout quel est votre évaluation de la probabilité que ces opérateurs IDNs soient acceptées dans le ccNSO officiellement en tant que membre dans le ccNSO?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui Edmon.

EDMON CHUNG: Donc le ccNSO protège beaucoup cet élément de politique et je crois qu'il y a un CCP, il y a un groupe très ferme en effet on ne peut pas participer à ce groupe aisément sans être invité. Il y a plusieurs modèles qui ont été débattu et j'ai oublié un petit peu les modèles et les détails de ces modèles et une nouvelle fois c'est les IDNs ccTLDs, c'est bien de cela qu'on parle. Les IDNs ccTLDs pourraient être membre du ccNSO à part égale, à part entière, à égalité, tout comme les ccTLDs ASCII.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Carlton Samuels, vous avez la parole.

---

**CARLTON SAMUELS:** Oui, je voulais rebondir sur ce qui a dit Holly et l'impact des noms des domaines internationalisés sur les archives WHOIS. Nous avons ce nouveau modèle pour l'avenir, il y a une convergence dans la collecte des données dans le cadre de ce modèle, ce qui nous inquiète c'est le montant de données qui sont collectés, qu'il n'est pas exacte, l'élément donné, les demandes de données dans ce modèle ne sont pas au même niveau que les critères pour le WHOIS que nous sommes obligé de fournir. Donc c'est un problème pour nous et on suit cela de très près.

Je crois que comme Holly l'a dit, il faut être tactique à ce niveau. Nous allons aller auprès du groupe de travail pour obtenir plus d'informations et c'est un problème qui se pose.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci beaucoup Carlton. Oui Edmon.

**EDMON CHUNG:** Oui merci de cette clarification Carlton. Donc ces données internationalisées, et bien fonctionnent d'un groupe de travail à un GNSO PDP et il y a des débats très précis sur d'où viennent les archives, les langues locales doivent être prises en compte également.

Une personne chinoise mais l'adresse en chine qui doit être plus précise parce que s'ils utilisent les codes ASCII, ils auront peut être des problèmes mais d'un autre coté s'ils n'utilisent pas l'ASCII, peut être il sera plus précis mais d'un autre coté comment juger de la précision de ces données. Donc c'est sous forme d'une demande du conseil pour obtenir des rapports sur les problèmes qui se posent à ce niveau.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:      Merci Edmon.. D'autres commentaires aux questions? Rinalia?

RINALIA ABDUL RAHIM:      Oui c'est une observation sur les méthodes de travail. Moi je crois qu'il y a besoin pour comment trouver le terme, et besoin de plus de discussions entre les présidents de groupes de travail lorsqu'il y a des problèmes communs, lorsque l'on voit les IDNs pour les données d'inscription internationalisées, les problèmes du ccNSO.

Je trouve qu'il sera important que les personnes et les présidents de groupes lorsqu'il y a des problèmes qui se posent à plus de personnes et bien il faut que ces présidents de groupes puissent communiquer et ils discutent pour qu'on comprend mieux les problèmes plus en profondeur.

Et deuxièmement je cois qu'il faut voter sur une déclaration, nous avons une ébauche du groupe de travail numéro1, il y a un calendrier très court, je voudrais savoir quand est ce qu'on va voter et il faut le soumettre en temps et en heure.

Et le troisième point c'est qu'il y aura une déclaration qui va être ébauchée sur le projet IDN variant, je crois qu'il faut 2 jours au moins de délibération et il faut qu'il y ait une procédure pour déterminer ces règles, et il y a des problèmes à régler et c'est important pour la communauté internationale des utilisateurs de l'internet.

Donc en ce qui concerne nos votes, tous les votes se tiendront lors de la dernière séance qui sera, donc à la fin de la réunion et je crois que l'ALAC a déjà était informé de la présence du texte sur le WIKI, texte

---

final sur le WIKI. Et donc les membres ALAC, si vous n'avez pas encore vue ce texte final allez sur WIKI pour la page développement de politique, nous avons une page WIKI, nous avons donc ce texte sur lequel nous allons statuer et voter jeudi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Donc je ne sais s'il y a d'autres questions et commentaires, Edmon.

EDMON CHUNG: Oui un commentaire rapide. J'aimerais remercier Rinalia de m'avoir rappelé toutes ces problèmes et d'avoir travailler avec moi efficacement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Edmon. . J'aimerais également vous remercie, remercier une nouvelle fois Rinalia. Mais vous remercier également Edmon..

Il y a eu beaucoup de réunions de travail sur les variantes IDN et l'ai entendu..., ce n'était pas très amusant comme discussion, c'est un processus très précis. Donc c'est un travail ardu que vous avez effectué avant la réunion de l'ICANN, donc félicitation, vous en êtes à votre 5<sup>ème</sup> jour de travail sans le moindre arrêt.

Donc nous allons maintenant passer au thème suivant, nous avons la partie suivante, les nouveaux gTLDs, groupe d'analyse avec Dave mais Dave nous a déjà parlé hier et je voulais savoir puisque nous sommes un petit peu en retard, je ne voudrais pas qu'on répète quoi que ce soit.

---

Est-ce que vous avez quelque chose de supplémentaire à rajouter?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Oui merci. Je pourrais simplement vous donner un résumé de se qui a été fait entre Prague et Toronto, vous parler de substance des objections que nous avons reçu et comme vous le savez, la période de commentaire était jusqu'au 12 août et nous avons décidé d'étendre, d'accroître cette période de commentaires pour At-Large, à cause de la réunion de Prague, ça était jusqu'au 26 juillet plutôt qu'au 11 juillet. Nous avons reçu des commentaires de Nouvelle Zélande et à la suite de la réunion de Prague, Rodive Vasnick 58 nous a dit qu'il y a peut être un conflit d'intérêt. Rodive étant à l'ASSOC, étant au conseil de l'administration de l'ASSOC, donc il y avait une perception peut être de conflit d'intérêts nié par ce nombre de conflits d'intérêts mais Rodi avait été sélectionné par RALO et nous l'avons remplacé avec LENS BROK pour le groupe d'étude. Donc Dave n'était plus à l'ASSOC, donc il est toujours au groupe d'analyse Keni1.

Il nous indiquait qu'il y avait un conflit d'intérêt parce que son site chinois travaillait avec les dépositaires des dossiers IDN, donc il s'est exclu des débats pour raison de conflit d'intérêt.

Donc la durée pour les commentaires a été étendu jusqu'au 26 septembre. Et nous avons pu une nouvelle fois ajuster nos activités et effectuer des commentaires jusqu'à cette date.

---

Nous avons reçu un deuxième commentaire venant d'Inde juste avant la date limite et je crois que c'est à peu près tout. J'ai déjà parlé hier de la substance des objections et de leur teneur.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci beaucoup. Merci beaucoup c'est un rapport très concis et on sait aussi Rodive lorsqu'il ne faisait pas partie de l'ASSOC, lorsqu'il avait posé sa candidature, il avait été sélectionné et il a été très surpris de venir membre de l'ASSOC, donc c'était très honorable son attitude... en raison de perception possible et de conflit d'intérêt, il a donc abandonné son poste à ce groupe de travail. Je cois que c'est une bonne chose pour At-Large. Nous sommes toujours transparents et nous avons le plus haut niveau d'éthique en ce qui concerne les conflits d'intérêts.

En ce qui concerne le groupe d'analyse des nouveaux gTLDs, je ne sais pas s'il y a des questions pour Dave sur son rapport? Non, ne voyons pas. Et bien je crois qu'Alain va nous dire quelques mots dans quelques minutes.

**ALAN GREENBERG:** Oui c'est un message commercial, une petite publicité. J'ai envoyé une note hier après midi pour la croix rouge et aussi on a parlé de la liberté d'association, on a parlé de liberté de parole et d'expression et j'aimerais être en mesure de répondre au groupe de travail avec un consensus et j'ai eu des commentaires de nombreuses personnes, si vous n'avez pas encore effectué des commentaires, je crois qu'un message indiquant un

---

soutien serait utile et bienvenue. J'aimerais pouvoir répondre aux groupes de travaux.

HOLLY RAICHE: Oui, je peux vous dire dès à présent qu'ils vous soutiennent.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui parlez dans le micro.

HOLLY RAICHE: Je suggère que d'après ce que je vois de xx, je crois que nous sommes tous... nous pourrions tous exprimer notre soutien en votant à main levé.

Donc je n'irais pas jusqu'au là, donc est ce que nous sommes d'accord avec ce que propose Avril. Moi ma position personnelle c'est que je soutiens le concept, l'idée et je pense qu'il n'y a pas de véritables problèmes et je ne crois pas qu'xx explicite se pencher dessus.

Avril nous dit que le problème est si pertinent qu'il est pour tous les gTLDs pour gTLDs actuels et avenir. Je ne suis pas d'accord avec cela mais si c'est véritablement un problème qui se pose, je crois qu'il faut le traiter séparément avec une analyse séparée et je crois qu'on doit trouver l'envergure possible et nécessaire pour analyser cela.

---

Si le changement est rejeté par le groupe de travail, et je n'ai pas encore vu assez de réponses, et bien moi je crois que ça arrivera au niveau du conseil et est ce que c'est un amendement amical ou as ou un amendement sur lequel on doit voter.

Moi je ne sais pas, je ne suis pas sur, j'ai parfois des surprises parce que je vois au conseil.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Oui merci beaucoup Holly, merci d'avoir éteint votre micro. Donc Sala je vais vous donner la parole. Je crois que [XX 1.03.20] et un de vous deux s'il vous plait. Oui Klein au micro.

**EVAN LEIBOVITCH:** Oui on parle du vote, moi je n'ai pas eu le temps de lire ce document. Donc clarifiez cela et se que vous voulez que l'on vote pour quelque chose, soyez plus clair.

La question a été posée à l'ALAC, moi j'essaye d'avoir un feedback pour l'ALAC. On n'a pas le temps d'avoir un formel. Donc Sala vous êtes toujours présente à distance.

**SALA TAMANIKAIWAIMARO:** Oui merci. Je veux dire que je soutien toutes les propositions que j'ai entendu et toutes les ramifications par apport aux parties prenantes dont certains bénéficieraient beaucoup, et j'aimerais qu'il y ait plus de commentaires et j'aimerais également préfacer mon commentaire

---

disant que je soutien fortement les recommandations SSTI par apport au conseil d'administration.

C'est-à-dire considérer avoir des données d'inscription, avoir un PDP pour les données d'inscription au WHOIS tout particulièrement dans la mission et l'envergure de ce PDP et j'aimerais donc que mon point de vue soit enregistré et bien noté.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Oui merci beaucoup Sala. Nous prenons note. Nous vous avons mal entendu. Je veux dire que la qualité du son était très mauvaise, c'était très difficile de vous comprendre mais nous allons noter cela et donner maintenant la parole à Alain.

**ALAN GREENBERG:** Il y a un groupe de travail. Nous vous avons posé une question et l'impression que j'ai c'est que dans ce groupe il y avait personnellement Harry qui répondait d'une manière très négative, et est ce qu'on peut trouver un compromis? Est-ce qu'un compromis a été trouvé? Est ce qu'il y avait un certains consensus de ce groupe de travail? Je crois que c'était de garder le texte de départ, est ce que c'est exacte?

Oui c'est exact. Pour la dernière fois, pour la dernière réunion. Mais le libellé a changé, a été modifié. Donc se sont des minuscules et non plus des majuscules et il y a une référence à accepter internationalement, politique acceptée internationalement et c'est intéressant de voir cela, de noter cela. Donc c'est intéressant comme concept. Ça veut dire que vous avez des [Chanel] accepté internationalement.

---

Donc il y a des variantes énormes évidemment et puis un autre au niveau des philosophies des points de vue nationaux. Donc je n'ai pas regardé mes derniers courriels mais il me semble qu'il n'y avait pas eu beaucoup d'autres commentaires à ce niveau et il me semble qu'Avril est le seul pour le moment et toujours le seul dans ce groupe de travail à être négatif.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Et bien je crois que nous avons fait le tour du sujet donc le fait est qu'Avril n'est pas présente, et je vois qu'il est difficile en effet de mettre un point de vue dans la bouche de cette personne, de cette dame. Donc je crois qu'il faut répondre simplement à nos courriels. On fait référence aux déclarations d'Avril et donc regardez vos listes de publipostage. Moi je demande et juste prendre la température un petit peu de l'ALAC à ce niveau, j'aimerais avoir plus de réponses. C'est tout ce que j'essayais d'obtenir pour répondre formellement au groupe de travail.

**ALAN GREENBERG:** Vous voulez que ça soit mis sur l'agenda du dernier jour de la réunion ALAC?

**SPEAKER INCONNU:** Oui, je pourrais vous dire, en effet, se qui s'est passé d'ici [xx] pourrait être intéressant mercredi après midi avec le conseil GNSO, peut être soit renvoyé à plus tard.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien merci beaucoup. On n'espérait pas passer autant de temps sur ce point là mais nous allons maintenant passer au point suivant dans notre ordre du jour, c'est le groupe de travail des droits et des responsabilités des registrant avec Holly et Cintra. Holly je te passe la parole.

HOLLY RAICHE: On a du mal à mettre sur l'écran la présentation et Holly dit non ce n'est pas grave je peux parler sans la présentation parce qu'en fait ce que j'allais dire est que le groupe en soit même a été créé et en fait on a commencé à travailler avant sa création et on a commencé à discuter ses problèmes avant qu'il nous soit présenté ici.

Et Steeve l'a bien dit hier, certains parmi nous cherchait à travailler et on se réunissait très tôt le matin, on a fait des recommandations et les négociations des Ras ont porté sur ces recommandations. Et comme on a dit, ce que le directoire a fait ou alors ce que le département de conformité a fait était de prendre les recommandations de respect de la loi et d'agir selon ces recommandations. Mais le rapport était beaucoup plus long. Voilà ma présentation. Merci.

Mais c'était le groupe original qu'on voyait sur l'écran les membres et alors si on passe à la diapo suivante, c'est un historique, on a écrit un rapport pour le conseil de la GNSO de 128 pages à peu près, ce n'est pas la peine de le lire. Donc voyez une liste des problèmes du directoire principalement les problèmes de respect de la loi on été traité mais se qui s'est passé était qu'ici à l'ALAC se sont rendu compte qu'ils n'allaient pas traiter les recommandations pour le RAA et ils ont dit qu'on se

---

réunit de façon extra officielle en mars et on s'est dit qu'on devrait continuer à travailler sur les autres problèmes.

Et ce qui était premier pour nous, le plus important était de reprendre le rapport. On avait 2 équipes. Une équipe devait créer une charte, si vous lisez le rapport final vous allez voir que c'était beaucoup plus facile de le dire que de le faire donc il devait créer une charte et il devait travailler sur d'autres problèmes.

Et sur la diapositive suivante, c'est ça ce qu'ils ont fait, ici vous voyez on a beaucoup de problèmes et l'équipe A voulait travailler sur ces points là. Et c'est un bon point pour commencer à travailler sur les problèmes des politiques qui devraient être abordés dans l'avenir. Vous devriez voir les données de contact, les coordonnées, peut être que la personne déménageait puis les règles de titulariat, le renouvellement des domaines existants. Donc on détectait des problèmes qui n'étaient pas considérés des problèmes peut être. Et donc cette charte d'inspiration a été envoyée mais personne n'a rien fait. Donc on s'est dit qu'on devait peut être la revoir.

Donc maintenant nous avons d'autres problèmes que nous avons aussi identifiés en tant que membre de l'équipe B et on s'est rendu compte qu'on devrait travailler sur ces points là. Donc le problème de Proxy et la vie privé des serveurs Proxy a été beaucoup discuté entre nous. Et avec les négociations de RAA, c'est un sujet qui a été traité aussi, puis avec les recommandations on a parlé de validation d'information WHOIS, on a parlé de détails, de responsabilité ou réédition de comptes des bureaux d'enregistrement, on est entrain de renégocier ces points

---

là, donc on ne sait pas où on en est. Mais on a vu qu'il y a eu des accords dans les négociations RAA.

Mais ce que je vois et qui me surprend est qu'ils ont du cyber squattage entre les problèmes. Et puis on avait écrit aussi un code de conduite qu'on voulait inclure et en ce moment, vous voyez on est entrain de considérez quels sont les problèmes principaux parce que le groupe de travail original c'était le groupe de travail de la GNSO avait identifié ce qu'on devait faire. Et on a prit 20 problèmes et ce n'était pas seulement comme groupe qu'on s'est dit cela mais on s'est dit qu'on devait établir les priorités du rapport WHOIS, les problèmes de vie privé et de conformité des serveurs Proxy, et je pense que ce groupe devra continuer de travailler.

Donc cet après midi, on a organisé une séance pour se dire il faut établir des priorités et voir quels sont les problèmes on doit continuer à travailler, et je pense qu'on aura des problèmes de conformité peut être. Mais ces problèmes vont peut être, être ordonnés pour voir si le groupe de travail devrait exister. Je ne suis pas sur s'il devrait continuer d'exister parce qu'en ce moment les membres inclus des membres de la GNSO et des membres d'ALAC et des RALOs, et donc qui devrait être membre et quelle est l'accord en ce moment par apport au groupe.

Je dirais que la dernière réunion c'était Boe, moi et Wendy qui était présent.

Je ne sais si je voudrais continuer à travailler à 3 personnes.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Holly. Nous avons Evan Leibovitch qui va nous parler.

EVAN LEIBOVITCH: Merci. Olivier je n'ai pas vu ce geste de toute la semaine, c'est la première fois que je te vois faire cela. Pour ceux qui participent à distance vous ne l'avez pas vu mais en tout cas Holly, je suis content de participer avec toi, j'aimerais bien le faire et je suggère des possibilités par rapport à ce qui s'est déjà passé cette semaine, je le propose et tu me diras si ça te paraît utile. Essaye de donner davantage de transparence aux processus.

On pourrait faire des propositions de toute la journée et on pourrait continuer de travailler dessus et trouver des solutions magnifiques et en fait on arrivera au point où on est coincé où on ne saura plus se qui va se passer et peut être qu'on se dira on ne sait pas comment continuer, on ne sait pas ce qu'on ne sait pas, c'est ça.

Donc ces négociations avenir qu'Alain a mentionné, on a soumis les négociations de commentaire public, ces négociations qui était secrètes, on était défendu et vont être secrètes et les négociations doivent être faites à huis clos sans la participation du public. Je ne sais pas si ce groupe de travail peut travailler dessus pour faire les modifications à ce point là. Holly pour répondre à ce que tu dis.

HOLLY RAICHE: Hier lors de la réunion de conformité, on a décidé qu'on voulait rédiger une lettre de haut niveau pour exprimer nos préoccupations et pour peut être utilisé le groupe de travail sur les RAA, mais le modifier pour

---

avoir davantage de membres et qu'o voulait rédiger un document qui dise « allez voir le directoire et rapprochez vous de Fadi aussi pour leur dire ce qui nous préoccupe » et c'est le fait qu'il n'y a des négociations mais on ne sait pas où elles en sont, qu'est ce qu'on discute et à ce point là, la conformité pourrait être un problème important. Les problèmes de WHOIS pourraient être de grands problèmes et il faut qu'on travaille sur le genre de réponses qu'on va donner.

Hier et peut être que la prochaine réunion ce sera pareil, on devra dire qu'est ce qu'on va faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Holly. Tu n'a pas dis que c'était toi mais bon merci. C'était Holly tout à l'heure. Merci. Alain Greenberg.

ALAN GREENBERG: Merci. Si vous avez déjà un groupe de travail de 3 personnes, l'un desquels a quitté le groupe, commencez et c'était une personne qui appartenait au RALO, je sais que Bob l'a fait pour de raisons très valables mais je voudrais dire que je vous conseille que soit que ce groupe ne continu pas d'exister ou alors s'il continu de travailler, je pense qu'il devrait avancer dans les progrès des négociations RAA.

On ne sait pas quel est le statut des négociations mais ils ont fait une mise à jour publique samedi. Et je ne sais si c'est sur internet mais il y a une liste qui a été demandé par les bureaux d'enregistrement et par le personnel d'ICANN et donc on a beaucoup de sujets qui sont à résoudre toujours, on a une question d'approbation pour l'RAA, on a passé les

obstacles, on les a surmonté et je sais que c'était une question importante parce que notre RAA de 2009 qu'on devrait avoir approuvé en 2008 a provoqué une situation qu'on n'a pas apprécié. Les RAA ont demandé à la GSO de les représenter et la GNSO a dit qu'il allait ne pas représenter une négociation dans laquelle il n'avait pas fait partie.

Donc on ne sait pas quel sera le progrès de ce processus, on espère qu'il soit presque fini, on a un nouveau PDG et on a un processus qui n'est toujours pas fini et ce processus a commencé avant qu'il ne devienne PDG d'ICANN mais je pense qu'on va pouvoir suivre des voies un peu plus risquées dans l'avenir.

Et donc il y a des actions et des discussions qui ne sont pas très utiles à ce point là et il ne faut pas, il me semble, perdre du temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alain. Nous avons des gens qui veulent parler, on a Garth et Eduard.

Alors Garth.

GARTH BRUEN: Merci. Je m'excuse de ne pas avoir été présent à cette réunion, pardon Holly, je n'ai pas voyagé à Prague, j'aurais été te voir pour te soutenir si j'avais été à Prague. Mais je pense que ce groupe de travail devrait continuer à travailler, il y a des sujets qui peuvent résoudre et je voudrais discuter ce point là lors de la séance de cet après midi.



---

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec Alain parce qu'il y a des problèmes avec le contrat en ce moment qui ne sont pas discutés dans les négociations. Ce sont des problèmes très sérieux.

Et si on pourrait dire qu'ils ne sont pas traités, je pense qu'on devrait le dire. C'est ça.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Garth. On a Carlton.

CARLTON SAMUELS: Je voudrais soutenir ce que Garth a dit et je ne suis pas tout à fait d'accord avec Alain moi non plus parce qu'il est important que l'on s'exprime avant que l'on finisse avec ce problème parce que il y a des problèmes qui ne sont pas discutés et c'est réel. Et puis si vous écoutez ce qu'ils ont dit, apparemment, ils ont dit qu'ils vont révéler cet accord à la fin de décembre et qu'ils vont le publier pour les commentaires publics. Vous vous souvenez!

Je ne sais pas ce qu'ils veulent dire mais je pense qu'on devrait s'exprimer même avant l'étape de période de commentaire public pour voir quelles sont nos préoccupations et pour dire ce qu'on pense et ce qu'on a vu dans la mise à jour d'informations.

Il y a des problèmes qui ne sont toujours pas traité. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Carlton. Nous avons Eduardo.

EDUARDO DIAZ: j'ai entendu parler des négociations RAA depuis longtemps et je ne suis pas expert là-dessus mais je voudrais dire à Holly que ce matin je pense, on a discuté le fait d'organiser une réunion avec les gens de conformité, j'ai entendu dire quelque part, et on voudrait avoir une liste des nécessités des gens de conformité pour atteindre des résultats.

Et puis cela me préoccupe parce que j'ai entendu dire que ces négociations sont entrain d'être faites et en fait, nous on est ici, on ne sait pas quelles sont les négociations, quel est le processus, et on parle de transparence mais à mon avis ils e sont pas très transparents.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Eduardo. Sala a dit sur le chat quelque chose que je voudrais que Matt lise.

MATT ASHANTI: Bonjour. Je dis un commentaire de Sala. Elle dit je soutien l'opinion de Garth et je pense qu'on devrait continuer à travailler avec ce groupe de travail.

ALAN GREENBERG: Je ne suis pas dit d'élargir le groupe mais ce que je dis est qu'on ne sait pas s'il y a beaucoup d'actions dans ce groupe. Merci.



---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:      Merci Alain. Holly.

HOLLY RAICHE:                      Je voudrai reprendre ce qu'Alain a dit. Il a raison, on a maintenu une session d'information hier et cette réunion informative a portée sur les problèmes, sur ce qui a été décidé, sur ce qui n'a pas été décidé, sur ce que les registrant et les bureaux d'enregistrements veulent et vous devriez avoir mon rapport là-dessus, c'est-à-dire que les négociations sont toujours entre 2 parties. c'est ICANN d'un coté et puis les registrant et les bureaux d'enregistrements de l'autre. C'est ça les négociations.

Nous on ne fait pas partie des négociations et donc on dépend des rapports qui publies particulièrement pour les problèmes principaux, il est clair aussi qu'on pourrait aller voir ce qui est entrain d'être négocié et ce qui ne l'est pas.

Je pense qu'un troisième élément est les réunions d'informations et le fait qu'ils ont des points à mentionner à chaque fois mais je pense qu'après les entendre, on ressent qu'on ne sait pas si ces points là sont appropriés et puis il y a des outils qui pourraient exister ou pas.

Ils ont parlé de conclusion hier et je ne sais pas si c'était extrême et on ne sait pas quelles seraient les mesures que l'on pourrait prendre si quelqu'un accepte à plusieurs reprises des registrant sans coordonnées, sans WHOIS. Et c'est toujours des mauvais registrant avec des validations qui ne sont pas appropriées, alors quelle serait la mesure à prendre. C'est ce que Carlton a demandé et c'était la



---

sensation qu'on a tous eu. Alors est ce qu'il y a des pénalités pour les conduites mal appropriées à chaque fois.

Si vous voyez les documents, vous allez voir que ce n'est pas inclus dessus, si vous lisez les rapports, on a vu pleins de transparences, pleins de diapositives. Tout été publié mais en fait il y a des problèmes qu'on croit et que d'autres avis ne sont pas discuté, qui devrait le discuter. Donc on va le dire cet après midi dans notre groupe de travail.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Merci Holly. On n'a plus vraiment le temps. Et o a toujours un autre groupe de travail. Alain, tu voulais ajouter quelque chose?

**ALAN GREENBERG:** Je ne sais pas que les signes variaient. Non, non je les invente.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Bien. Merci de cette discussion. Je suis content de voir que le groupe de travail des droits et des registrant est toujours vivant et que vous avez beaucoup de travail à faire Holly, et qui se multiplie rapidement. C'est bien de voir que vous suivez le rythme.

Nous avons déjà dépassé notre temps mais on a une mise à jour du groupe de travail de WHOIS de Carlton Samuels.

CARLTON SAMUELS:

Merci Olivier. Est-ce que j'ai publié sur la liste, sur les politiques porté sur l'engagement? Et c'est un point pour commencer à discuter, vous l'avez?

L'intérêt d'At-Large est très simple, et c'est que si vous enregistrez un nom de domaine, vous devriez fournir des informations appropriées pour qu'on puisse contacter le registrant pour résoudre les problèmes, pour pouvoir compenser les problèmes.

On a des utilisateurs typiquement qui n'ont pas de résolution aux problèmes. On voit que l'équipe de révision de WHOIS a mit 16 recommandations et elle a soutenue toutes les recommandations du groupe de travail.

On a cependant une petite différence d'opinion sur le problème de la privacité et du service de Proxy pour la privacité et la vie privé.

En ce moment on n'a pas de prescription de politique pour la vie privé des serveurs Proxy. Et nous croyons qu'on devrait avoir ce genre de politiques parce qu'on a demandé des solutions pour assurer la vie privée. On a défini ces services par consensus.

En ce moment, on évalue des formulaires et des sujets qui sont tout neufs pour la discussion.

On n'aime pas parler de services WHOIS parce qu'en général il fait que la discussion soit plus grave lorsqu'on parle de RDDS. C'est les services de distribution de données WHOIS et des enregistrements.



---

Matt, ce RDDS de service de distribution de données de registre dit que lorsqu'on fait une demande de WHOIS, on a des éléments, des données qui devraient être remis que ce soit à travers le service de port ou sur le service web qu'on est entrain de mettre sur l'écran.

Alors on parle de contact administratif ou de ce genre de mesures. Les données de notre registre doivent suivre un modèle, et ce modèle de données de registre doit garantir la compréhension, il doit être un document large qui inclus les parties de données que le registrant devrait fournir au bureau d'enregistrement.

Dans ce modèle on inclut les éléments WHOIS. Par apport aux IDNs on doit garantir que le modèle de données que l'on propose ne va pas porter atteinte à la capacité des utilisateurs pour acquérir les informations des registres auxquels elles appartiennent. C'est ça qui est important.

Edmon a parlé tout à l'heure de certains de ces problèmes qui pourraient surgir du modèle d'enregistrement de données.

Notre rôle est de garantir que pourvue que le modèle de données proposé donne une présentation adéquate pour la gestion des données de noms internationaux, c'est les IDNs, on sera content avec ce modèle

Donc on le suit de près ce modèle de données et on suit des instructions concernant le rassemblement et l'accès à ce modèle de données. C'est tout. Merci.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:      Merci Carlton. Je vois qu'Alain Greenberg lève la main. Allez-y.

ALAN GREENBERG:                Merci. J'ai un commentaire à faire. J'entends des discussions comme celle-ci tout le temps et ce n'est pas la première fois qu'on adresse ce sujet et je pense que c'est merveilleux d'avoir lancer les noms IDNs sans penser à ce problème. Le fait que si quelqu'un enregistre un nom en Chinois, peut être qu'ils vont l'enregistrer en chinois justement et qu'on doit aborder et traiter le problème que ça pose.

Ce qui m'émerveille est qu'on se trouve à cette étape et qu'on est entrain d'aborder ce genre de problèmes. C'était juste un commentaire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:      Merci Alain. Carlton Samuels.

CARLTON SAMUELS:                En fait Alain ces dernières années, j'ai entendu parler de ce sujet spécifique bien sur mais ce qui s'est passé est que l'on présuppose que l'enregistrement de service enregistrement WHOIS était sensé être approprié. Si vous voyez la définition des éléments, et pour le comprendre il faut comprendre la gestion de données mais vous allez voir, et moi je ne sais pas lire le chinois mais je vois dessus qu'il y a des éléments qui traduisent différemment vers le chinois donc c'est ça qu'il faut tenir en compte

ALAN GREENBERG: Oui bien sur et ils sont traduit vers un sujet neuf. On l'a discuté depuis 2006.

CARLTON SAMUELS: Oui bien sur.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Mais c'est à ce point là que les gens qui lisent les transcriptions ne vont pas comprendre ce que vous dites parce qu'il y a deux personnes qui parlent au même temps avec des nuances et des petites différences. Jean Jacques Subrenat.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Je voudrais dire quelque chose qui a été mentionné par Alain il y a quelques minutes.

Moi j'étais membre du directoire lorsqu'on a prit la décision de lancer les IDNs. Et donc je voudrais vous donner l'explication non technique du contexte. La communauté demandé et je pense que vous avez raison à ce qu'on lance les IDNs.

La majorité des membres du directoire sentaient qu'on était prêt à prendre cette décision de lancer les IDNs même si on ressentait que le travail n'était pas complet. Et donc on a présenté des questions au personnel, c'était des questions très spécifiques qui incluait ce qu'on vient de discuter et on n'a pas reçu des réponses qu'on aimait bien pour chacune des questions mais on a pris une décision politique et c'était de lancer les IDN.

---

Je voulais simplement vous rappeler quel était le contexte dans lequel on l'a fait. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean Jacques. Je vois des gens qui hochent la tête, vous êtes d'accord? Et j'espère que ça corresponde à ce que Jean Jacques vient de dire.

Est-ce que vous avez d'autres commentaires, d'autres questions?

Bien, Carlton est ce que ton rapport est fini?

CARLTON SAMUELS: Oui c'est à peu près tout. A mon avis l'étape suivante est très importante et si vous voyez les négociations des RAA et ce qu'ils ont fait et si vous lisez aussi les mises à jour du directoire, vous allez voir 2 points.

D'une part que l'enregistrement de WHOIS fait toujours partie des négociations et le directoire annonçait ce matin « je sais que le président du directoire, lui-même a annoncé que le moment de traiter le problème de Whois est finalement arrivé », c'est ce qu'il a dit.

Et si vous voyez ce travail, vous voyez qu'on a déjà dépassé la responsabilité du groupe de travail et donc on suggère à Holly du groupe de travail des droits des registrant et que le groupe des défis avenir et le groupe de WHOIS, devrions nous réunir pour travailler au niveau plus haut possible et c'est ce qu'on propose en tant qu'étape

---

suiivante parce que si vous voyez ce qui est entrain de se passer, vous allez voir que c'est une situation combiné par apport à WHOIS, aux défis futurs et aux droits des registrant.

Je vois que vous avez tous très, très faim et tout le monde est déjà presque debout. Donc nous allons finir cette séance. Avant de ce faire, on va avoir une deuxième partie de discussion de politique cet après midi et de développement d'ALAC, c'est le groupe de relation d'ALAC qui aura une séance sur le groupe de travail At-Large sur les droits et les responsabilités des registrant et c'est un très bon moment pour le faire.

Alors je vous remercie d'être venu, alors la séance que j'annonçais est à 16h15 et ceux qui s'intéressent... je pense que vous allez tous s'intéresser, ce qui me préoccupe est qu'on a fini 15 minutes en retard parce qu'on va commencer une demi heure en retard. Alors essayer d'être de retour à 14h.

L'objectif est 14h, essayez d'arriver à 14h sur l'heure.

Je vous remercie et je sais qu'on est en retard et cette séance est finie et bien sur on remercie nos interprètes et leur travail a été incroyable. Et bien sur Sala notre participante à distance et nos autres participants à distances, on les remercie pour leurs travail et de se rassurer que tout aille bien.

[Fin du transcrit]